

Conseil V n t e des

CONSEIL DES VENTES
VOLONTAIRES DE MEUBLES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES VENTES AUX ENCHÈRES
VOLONTAIRES

INSCRIPTION À L'EXAMEN DES RESSORTISSANTS UE

L'examen pour les ressortissants de l'U.E. a lieu deux fois par an, généralement à la fin du premier semestre et en novembre chaque année. Le retrait du dossier peut se faire sur simple demande auprès du secrétariat du Conseil des ventes volontaires ou en téléchargeant ci-dessous.

Les dossiers complets doivent être retournés au plus tard 1 mois avant la date de l'examen.

Les publicités pour l'examen paraissent dans la presse et sur le site internet du Conseil des ventes 2 mois avant la date de l'épreuve.